

## homélie sur la décapitation du vénérable prophète, précurseur et baptiste Jean

Écrite le 15 juin, Indiction 14, 1466

1. En vérité, le bienheureux Jean-Baptiste, qui vécut à la frontière entre l'Image et la Vérité et devint, pour ainsi dire, un lien entre les deux époques, offre à juste titre une matière abondante à ceux qui désirent le louer; et certains, voici, mesurent leurs discours aux honneurs qui lui ont été rendus au cours de l'année, à l'occasion de sa vie remarquable; d'autres, prenant pour thème l'exposé de toute sa vie, tentent de condenser en un seul discours ce qui en requiert plusieurs. Pour ma part, qui lui dois gratitude non seulement pour les bienfaits communs à toute l'humanité, mais aussi pour de nombreux bienfaits personnels, je prendrai pour sujet de mon éventuelle offrande l'achèvement de son œuvre terrestre – offrande qui ne lui déplaira pas entièrement, lui qui, comme Dieu, ne s'attache pas à la construction des mots, mais à l'intention de celui qui parle, et qui, en même temps, est particulièrement miséricordieux envers moi, qui comprends à juste titre que le temps du monde entier et le mien touchent à leur fin. Que ce soit donc là le sujet de mon étude; car les sujets les plus importants ne doivent pas être confondus. Maintenant que les prémisses du Second Avènement du Christ commencent à se révéler clairement, quel meilleur thème choisir pour honorer sa venue que celui de la mort du Baptiste et de la Passion du Christ lui-même, surtout en ces temps difficiles ? Gardant en mémoire ces événements, il est essentiel de nous efforcer de devenir semblables au Christ et de nous préparer à son retour. Car, de même qu'après sa mort, il est ressuscité, qu'après ses souffrances, il a été glorifié et élevé au ciel, et qu'il est descendu jusqu'aux enfers, de même, dans les âmes prédestinées à la vie, qui, se tournant vers lui, endurent tout, il souffre, meurt et subit l'opprobre; mais bientôt, on peut l'affirmer avec certitude, il reviendra au monde pour accomplir le jugement et la finalité de toutes les affaires humaines, y compris celles pour lesquelles il a œuvré. Ainsi, ayant précédé la Nativité et la mort du Christ, et souffrant maintenant avec les âmes pieuses et mourant avec elles, il précède dignement le Second Avènement du Christ et nous offre un sujet digne de sa louange : son propre martyre, qui a précédé la mort de Jésus, et avec lequel il compatit désormais avec ceux qui souffrent vaillamment pour lui.

2. Telles furent donc les raisons de mon discours. Dès lors, il ne s'opposera pas aux attentes des auditeurs (car pour certains, il aura le caractère d'un appel à la conscience et au jugement, et j'en ai déjà pleuré moi-même), mais afin que, accessible à la conscience et à l'entendement de tous, il se consacre entièrement à la Voix qui a précédé le Verbe, qui a remis l'épée du combat pour la Vérité à Celui qu'il a révélé, puis, ayant ajouté sa faiblesse à la puissance du texte de l'Évangile, il achèvera son chemin sous la conduite de la Parole de Dieu. Toi, Précurseur de notre salut et Prédicateur de Celui qui a répandu Son magnifique message dans le monde, accorde-moi, à moi qui te rends grâce pour ta guidance, par laquelle, non sans Dieu, soulageant mes fardeaux, tu m'as conduit vers ta destinée et la paix qui y règne, me protégeant de la terrible tempête de la discorde, une seconde miséricorde : permets-nous, en lien avec ta mort, de toucher tes couronnes, que nous tissons à partir des paroles de l'Évangile, et accorde-nous, dans la repentance et le silence, dans ces états de grâce, de passer le reste de notre vie. Et si nous devons mourir pour la Vérité, alors emplis mon cœur de ton zèle, qu'il y reflète magnifiquement la prison, les bourreaux, les épées et ton amour de la sagesse en toutes choses. Et à tous ceux qui honorent ta mort, et à ceux qui écouteront cette parole, inspire, autant que possible, la même grâce que la tienne : parler avec justesse et observer.

3. L'ensemble des exploits de Jean est magnifiquement accompli, certains motivés par son propre désir du bien et une soif insatiable de Dieu, d'autres par l'inspiration divine, contribuant ainsi à l'esquisse du salut universel. Il s'agit notamment de la séparation d'avec ses parents, de la fuite du monde, de l'ermitage auprès de Dieu (car avant, après et pendant son éducation, tout venait de Dieu, correspondant aux prémisses des beautés à venir), d'un long séjour dans le désert, d'une nourriture composée d'arbres et de petites bêtes, d'une vie d'une austérité remarquable, de la nudité, constamment exposé au froid et à la chaleur (car il ne se couvrait que d'une ceinture et d'un cilice, sans toutefois se couvrir entièrement ni étroitement), d'un lieu où il vivait avec des animaux, avec lesquels il dut d'abord lutter, puis retrouvant les traces de son affection naturelle pour celui qui, outre sa domination naturelle sur le monde animal, s'était élevé au-dessus de lui. si clairement, l'étendue de la grâce de Dieu dans l'âme malgré la contrainte des besoins corporels, l'approfondissement incessant de la pensée en Dieu, les instructions des anges, la disponibilité –

grâce à tout cela, qui ne peut être décrit ni énuméré par des mots – au service divin, puis, sous la direction de l'Esprit qui l'a envoyé, le retour au monde après le séjour dans le désert, la conversion à la repentance du peuple baptisé dans les eaux et se débarrassant de sa souillure personnelle (car pour la purification de la souillure ancestrale et inhérente à notre nature, à laquelle, par nécessité, était liée toute notre malheureuse condition, le baptême du Christ était nécessaire, image de sa mort, qui eut lieu pour notre libération de cette souillure), une prophétie claire concernant la Venue tant attendue (le Christ), et ce qui leur fut annoncé alors qu'il était encore dans le sein de sa Mère et caché à beaucoup, raison pour laquelle il fut justement déclaré supérieur à tous ceux qui étaient nés : oui, les prophètes étaient bien plus grands que les autres hommes; mais lui, au début, prophétisa, en effet, comme eux, mais ensuite il fut jugé digne de Le voir et, posant la main sur Lui, de Le baptiser, se soumettant à cela, refusant d'abord et s'y opposant, mais cédant ensuite en accomplissement de l'obéissance au Christ, et voyant et entendant le témoignage d'En Haut, non seulement pour lui, mais aussi pour tous ceux qui étaient présents, faisant connaître Celui qui avait désiré rester caché jusque-là; car il convenait que, tandis que l'ordre des choses était préservé à un degré beaucoup plus grand et divin, lui, étant véritablement inspiré d'En Haut, comme il était évident par les actes mêmes, L'ait prévu et prédit, tant quant à la Divinité éternellement engendrée et existante, que quant à la chair et à l'apparence après Lui engendrées et à venir; Jusque-là, il n'avait pas été révélé à ce même peuple qu'il était déjà ici et marchait sur cette terre, car le Maître aussi souhaitait rester caché; C'est donc lors du baptême du Seigneur qu'il le connut et le servit pour la première fois, et il fut le premier à rejoindre ses futurs disciples, non pour annoncer la venue de Celui qui devait venir, mais pour les exhorter à le recevoir comme étant déjà venu. Tandis que ceux qui avaient prophétisé dans les temps anciens, aspirant à le voir, ne le virent pas (car le temps n'était pas encore venu), lui, lorsque les temps furent accomplis, était présent et se réjouissait, servait et, témoignant, confirmait sa venue à ceux qui étaient dignes de croire. Mais il devint une source de tristesse pour d'autres, et les enfants du diable, qui plaisaient à leur père et qu'ils préféraient au vrai Père et Maître, furent profondément affligés contre lui : car Jean lui-même les avait appelés «une génération de vipères», mais le Sauveur leur confirma un nom encore plus évident, étant venu sauver ses enfants, mais les trouvant rebelles et s'étant plutôt joints au destructeur. C'est pourquoi, lorsqu'il (Jean) eut accompli ces travaux, surpassant tout nombre et toute gloire, il convenait que la fin de sa vie soit également couronnée de l'honneur qui lui était dû.

4. C'est pourquoi il devait anticiper la mort de Jésus et mourir avant Lui, afin que non seulement en venant à la vie, il soit le Précurseur du salut général pour les vivants, mais aussi pour ceux qui sont sous la terre, qui doivent être sauvés et jouir du fruit de l'économie, il viendrait comme Précurseur, et serait ainsi Son Précurseur en tout, et, se préservant le rang des anges qui servent les économies divines, magnifiquement acquis pour lui, et en vertu de sa vie angélique dans la chair, il ne céderait à aucun des premiers disciples, étant lui-même le premier à donner son âme pour le Maître bien-aimé, et ce avant même d'avoir reçu la confirmation la plus manifeste de la Divinité en Christ, qu'il dagna plus tard donner à ses disciples; Il était nécessaire que le Baptiste du Christ se conforme à la Passion du Christ et, à l'instar de celui qui s'est volontairement donné la mort, qu'il reçoive, en récompense de sa fidélité aux lois, le même sort : non la crucifixion, comme il devait l'endurer, non les moqueries, non la perforation du côté (car cela, et tout cela, faisait partie du dessein et de l'œuvre de l'économie, et c'est pourquoi cela avait été annoncé depuis longtemps), mais la souffrance de la seule tête, souffrance avec laquelle, connaissant l'avenir qui lui avait été révélé, il sympathisait et se réjouissait, considérant le bienfait qui en découlait pour toute l'humanité. Ainsi, cela était nécessaire, et cela arriva; tel est le sujet d'aujourd'hui et de tous les événements qui s'y sont déroulés et qui sont relatés. Ainsi, la raison extérieure de cela – moins la souffrance que les couronnes (pour le Baptiste) – résidait dans la haine tenace qu'Hérodiade nourrissait envers lui et dans l'événement survenu lors de la fête (d'Hérode). La véritable raison, cependant, était les desseins maléfiques des «vaillants» gardiens des lois, qui tuèrent Jésus comme s'il était un destructeur des lois, pour qui il semblait inadmissible de transgresser le sabbat. Mais ils permirent à Hérode d'aller trop loin dans l'atteinte aux lois, car ils ne pouvaient supporter que Jean, qui proclamait Jésus partout après avoir reçu la pleine satisfaction du ciel, ait suscité un tel respect (comme il lui était dû) au point de vivre avec Hérode et de jouir de sa grande estime. Ils craignaient en effet qu'il n'entraîne avec Hérode toute la multitude des Juifs, ce qu'ils avaient, à juste titre, deviner. Car ils virent qu'Hérode l'écoutait beaucoup, conversait avec lui avec plaisir et lui obéissait en beaucoup de choses : parce qu'il voyait en lui un homme saint et un homme juste, et c'est à ce titre qu'il lui portait une grande attention.

5. Ainsi, ces «excellents gardiens de la loi» flattèrent Hérode et, bien qu'ils aient pu le faire, ils ne l'empêchèrent pas de porter la lourde responsabilité de sa transgression, souhaitant ainsi le monter contre Jean et lui faire perdre sa faveur.

Mais comment lui permirent-ils, avec le sacrifice, de célébrer solennellement son anniversaire, alors que tant d'entre eux étaient conviés à son banquet ? Pourquoi ne lui interdirent-ils pas de participer aux sacrifices, afin de donner à la femme adultère l'occasion de constater que sa transgression et celle d'Hérode étaient visibles non seulement à son bien-aimé Jean, mais aussi à un nombre bien plus important de personnes qu'il aurait été injuste d'induire en erreur ? Par leur silence et leur complaisance envers l'anarchie, ils tendirent un piège au juste et sage gardien des lois, qui n'avait nul besoin, comme eux, de défendre les lois, animé par la grâce divine (envers Hérode) et désireux de sauver les âmes égarées. Hérode, par conséquent, toléra Jean, qui lui prodiguait des conseils paternels. Son respect pour la vertu de l'époux l'emporta longtemps sur sa passion débridée et sur sa faveur envers la femme avec laquelle il entretenait cette passion. Cette dernière le poussa non seulement à désobéir à Jean, mais aussi à le tuer. Sous la pression de cette dernière, et cédant à ses avances, il fit emprisonner le juste. Il décida de ne pas le tuer, et ne l'aurait pas fait si toutes les circonstances ne s'étaient pas ensuite conjuguées. Le jour favorable au couronnement des justes arriva, ainsi qu'à la destruction des impies. De sorte que, par leur impiété débridée, ils se rendirent coupables du meurtre de celui qui voulait les sauver et les purifier du péché. Dieu aurait eu la puissance de mettre fin immédiatement à cette affaire, et aurait pu envoyer des légions d'anges pour détruire la ville entière. Mais comme lors d'une éclipse de soleil, qui n'en subit aucun dommage, la terre est plongée dans les ténèbres, et cela se produit selon des lois et un calendrier connus, de même ce qui est arrivé à Jean était déterminé depuis longtemps, et en un seul acte, Dieu a accompli à la fois la récompense du prophète pour sa vertu et le châtiment d'Hérode correspondant à son crime. Il n'a forcé ni le premier quant à la piété, ni le second quant à son contraire, de sorte que leurs actions respectives étaient conformes à leur libre arbitre, et ce qu'ils avaient choisi pour eux-mêmes, il l'avait aussi déterminé pour eux. Ainsi, Judas ne pouvait être excusé du fait que le Christ ait dû souffrir, non pas pour le salut des hommes – qui était le but du seul Maître – mais par malice, par envie, par amour de la gloire et de l'argent, il a trahi le Maître et, avec le pain, il a reçu Satan, qui était entré en lui; non pas alors, lorsqu'il a tenté d'entrer en lui pour la première fois, mais alors, lorsqu'il est entré en lui et s'est confirmé en lui. Ce qui, au lieu de recevoir la grâce, arrive à tous ceux qui participent indignement aux Mystères divins, et à ceux qui les rejettent. De même, ce qui aurait dû couronner Jean pour son martyre n'atténue en rien la culpabilité du meurtrier.

6. Ainsi, tout s'est déroulé en son temps, de sorte que ce qui devait arriver s'est accompli. Ainsi, notre Jésus, lors de la grande fête de la Pâque, était sur le point de se livrer à ses meurtriers. Car Pilate n'était pas son meurtrier, lui qui avait maintes fois voulu le justifier. Et comme les méchants ne se repentaient pas, il se lava les mains dans l'eau, et le Maître lui dit que ceux qui le trahissaient avaient péché plus que lui : car il était étranger et soumis aux préceptes religieux d'autres peuples. Les coupables étaient les Juifs, les disciples de Moïse et le disciple (Judas), qui, dès le début, avaient ourdi le crime, disant : «Que me donnerez-vous, et je vous le livrerai ?» Peut-être, s'il n'avait pas réussi cette fois-ci et avait eu quelque chose à offrir, aurait-il posé la question ainsi : «Que voulez-vous que je vous donne, et vous me le livrerez ?» – De même, lorsque l'on célébrait l'anniversaire d'Hérode et qu'un festin était donné en son honneur, le prophète restait à l'écart; Et de même que le disciple (Judas), lors de la Cène, après s'être moqué de la Nourrice, trahit le Maître, de même Hérodiade, par la danse de sa fille, orchestra le meurtre du prophète. Il estima sa trahison à trente pièces d'argent, tandis qu'elle estima la danse de sa fille à la tête d'or (inestimable) du prophète. Et si Jean est le Baptiste, comment oses-tu, ô femme, le tuer ? Et si, dans ton estimation, tu préfères la tête du prophète à la moitié promise du royaume, pourquoi es-tu si prompte à la trancher et à la présenter morte, digne de tels trésors ? – Il fut un temps, dit-elle, où tous vénéraient le Baptiste et son baptême, et où il était grandement honoré; depuis lors, après avoir baptisé Jésus, qu'il voulut le proclamer ouvertement et le défendre, comme l'ont reconnu nos gardiens de l'ordre et des lois, tous deux méritent le même châtiment et doivent être soumis aux mêmes peines. Mais aucun des docteurs de la loi ne m'a causé autant de désagréments (que Jean) ni n'a cherché (comme lui) à rompre mes liens avec Hérode, le frère de Philippe. Aussi, je ne donne pas ma tête en guise de récompense, mais pour les souffrances extrêmes qu'il m'a infligées et pour avoir traité la reine de façon totalement inadmissible, comme une esclave.

7. Ainsi, notre Seigneur a justement réprimandé ceux qui transgessaient les lois, se présentant hypocritement comme leurs gardiens, car, «tout en filtrant les moucherons, ils avalaient les chameaux du peuple» et – étant bien plus coupables que ce peuple, car eux-mêmes péchaient en grand nombre et consciemment, et laissaient les autres pécher alors qu'il était possible de les

en empêcher –, Il leur reproche aussi que, tout en donnant la dîme même des plus petits fruits, ils privaient les pauvres, les veuves et les orphelins de leurs maisons par des amendes excessives pour des délits et, comme des ennemis, les dépouillaient. Ô gardiens «sages» de la perfection quant à l'observance de la loi, vous criez contre le Christ, l'accusant de violer le repos du sabbat en purifiant (guérissant) un lépreux le jour du sabbat, en rendant la vue à un aveugle, et en donnant la force de marcher à un malade cloué au lit et à un paralytique, mais vous tolérez Hérode, le flattant, un homme qui viole si gravement la loi et détruit spirituellement son bien-aimé ? Daignez-vous reconnaître cette cohabitation comme un mariage légitime ? Ou, malgré sa désobéissance, ne le rejetez-vous pas et ne l'excluez-vous pas de la compagnie des purs, mais partagez-vous avec lui la fête et autres plaisirs ? Malheureux, considérez-vous que secourir le malheureux est une violation de la loi concernant le sabbat ? Moïse lui-même, qui a institué le repos du sabbat, n'aurait-il pas agi de même par miséricorde ? Car, dans cette perspective, il a édicté la loi sans vouloir déshumaniser les hommes au lieu de les rendre pieux. Autrement, il n'aurait pas été Moïse, ni inspiré par Dieu. Si, toutefois, en légiférant sur le repos du sabbat, il n'a pas précisé : «Sauf si quelqu'un était capable de rendre la vue aux aveugles et d'accomplir de si grandes œuvres de bien», alors tous les législateurs agissent de même, réservant à ceux qui le désirent le droit de juger et qui sont capables, compte tenu des circonstances, d'adapter des lois dont la multitude et l'innombrabilité les rendent impossibles à rassembler correctement ou à consigner par écrit. Sur cette base, ceux qui savent juger avec justesse, s'adaptant ainsi aux besoins, utilisent pleinement les limites des lois pour les œuvres de charité, sans abolir ces lois ni blâmer leurs auteurs. Mais là où il serait impossible d'harmoniser la lettre de la loi avec la situation donnée, avec la raison et avec le bien et l'utilité, on se laisse plutôt guider par la raison que le législateur lui-même aurait agi de même s'il avait été présent, et, même en son absence, aurait jugé en faveur de celui qui agit avec bonté et sagesse. Nous reconnaissions ici la prééminence du Seigneur et l'ordre des deux lois; vous, en revanche, ne le saurez jamais, du moins pas ce qui est visible pour des êtres comme vous. Ainsi, vous blâmez le Créateur et Gardien de la loi; et vous, vous attachant à une interprétation étroite des mots, qui n'est nullement nécessaire, vous révélez à beaucoup un zèle insensé – ceux qui louent votre constance, inconscients du véritable sens des choses et nourrissant de la malice envers ceux qui accomplissent des œuvres de miséricorde avec beauté – vous en adhérant à la lettre de la loi. L'objectif de la loi était que, dans certains cas, il soit nécessaire de se conformer strictement aux préceptes, et dans d'autres, de céder à l'amour et au besoin. Or, ici, chez vous (vis-à-vis d'Hérode), vous rejetez tant la lettre de la loi que l'intention du législateur, et la justice même, inhérente à la nature, est perdue. Ainsi, Hérode s'approprie illégalement pour épouse la première femme de son frère, bien qu'il ait laissé une descendance. Cela ne vous paraît ni monstrueux ni inadmissible, et vous vous réjouissez sans doute avec celui qui tue sans raison le Baptiste, qu'il avait auparavant favorisé et qui n'avait rien fait de mal. À un mal s'ajoute un autre, plus grave encore : vous venger du Baptiste, l'associant au Christ, à la parenté et à sa propre spiritualité, persécuter Jésus lui-même, le craindre, et ainsi ouvrir la porte à son assassinat délibéré.

8. Ainsi, ils provoquèrent la damnation éternelle de leurs âmes et de toute leur race. Le roi Hérode fut affligé par la demande de mise à mort du Baptiste, mais, en raison du serment et des convives présents à table, il ne voulut pas laisser la fille d'Hérodiade repartir les mains vides. Souhaites-tu être digne de respecter tes serments ? Tes compagnons de table méritent ta reconnaissance. Tu crains de rompre ton serment, et pourtant, lorsque tu tues un homme juste, tu ne crains pas la vengeance ? Si tu as prononcé une sentence (légale) contre un prisonnier que tu considérais autrefois comme une personne sacrée et à qui tu as témoigné un grand respect, pourquoi es-tu maintenant si affligé ? Mais ne t'attires-tu pas, en réalité, une juste punition en déshonorant davantage le péché auparavant dissimulé par l'autorité royale ? En vérité, tu devrais plutôt avoir pitié de toi-même, si, par bonté envers lui, tu as traité avec humanité celui qui t'a accusé. «Si vous n'avez rien à lui reprocher, pourquoi exécuter un homme juste qui ne vous a jamais fait de mal et qui vous était très cher ? Ou bien invoquerez-vous la nécessité, rejetant toute la faute sur la femme adultère : le festin, la danse de sa fille, la promesse d'une récompense et le serment qui y est attaché ? Et, pris dans une passion dissolue, vous éliminerez celui qui vous dissuade de pécher et vous avertit, vous rendant ainsi coupable d'un autre péché, plus grave encore, ou devenant pire qu'un fou, au point de vous enliser volontairement dans un double mal. Vous auriez pourtant pu vous en affranchir : vous n'auriez pas commis ce meurtre injuste et vous ne vous en seriez pas affligé. Pourquoi accordez-vous tant d'importance à l'opinion de vos invités ? Parce que s'ils se taisent, il n'y a rien à craindre. Mais s'ils prennent le parti de la jeune fille qui exige ce qui n'aurait pas dû être exigé, alors ils sont à mépriser comme des êtres sans valeur : car peut-être, soupçonnant...» L'inconstance de votre attitude envers l'Époux divin, à en

juger par la situation, leur a déjà donné leur approbation (quelle que soit votre attitude envers lui). Si toutefois ils ont mal jugé, où est donc votre dignité royale, vous qui cherchez à plaire à des esclaves qui désirent la perte de votre âme ? S'ils estiment que vous devriez agir de façon honteuse, leur obéirez-vous ? Si, vous engageant par serment, par crainte de Dieu (à cause de ce serment), vous décidez de tuer, vous seriez pieux si vous ne tuiez pas et si, par imprudence, vous ne remplissiez pas le serment que vous avez prêté; mais maintenant, par le blasphème, vous paraissiez pieux, alors qu'en réalité vous êtes un adversaire déclaré de Dieu. Car Dieu ne veut pas que nous commettions le blasphème au nom de la fidélité à un serment. Se pourrait-il que quelqu'un tue son père après l'avoir juré en état d'ivresse, puis, une fois sobre, se justifie en prétendant y avoir été contraint par ce serment ? Si, sombrant dans la folie sous l'emprise de l'ivresse, vous ajoutez le meurtre le plus odieux au mal de l'adultère, alors ce n'est ni le serment ni vos compagnons qui sont à blâmer, mais votre débauche alcoolisée qui, vous rendant volontairement fou, vous place non parmi les hommes, mais parmi les porcs et les loups. Tel est le mal de l'ivresse, et tel est le «bienfait» qu'elle apporte à ceux qu'elle a capturés. Comment serait-il possible, tout en préservant la dignité humaine, pour la récompense d'une danse, de diviser un royaume en deux et, après s'être lié par serment, d'en donner une moitié à la danseuse ? Mais vous auriez dû considérer que même le royaume tout entier n'avait pas plus de valeur que la décapitation d'une telle tête, et avec elle la décapitation désastreuse de votre âme, si seulement vous pouviez comprendre qu'un serment doit parfois être tenu, et dans d'autres cas, pour des raisons économiques, rompu.

9. Il semble qu'Hérode ait agi ainsi pendant le repas, en présence de ceux qui le partageaient, comme le rapporte le récit; car une histoire ne saurait dépasser le cadre de ce qui s'est réellement produit et révélé, pour être vraie et juste. Quant au bienheureux Jean, conçu, né et nourri pour le service du mystère de Jésus, après avoir vécu de nombreuses années dans le désert, il fut envoyé pour annoncer la venue du Seigneur et appeler à préparer son chemin. Il était la Voix qui précède la Parole, la Lampe qui brille avant la Lumière, afin que lui aussi surpassé tous les prophètes, en prophétisant avec une grande clarté en présence du Christ et pour le Christ, en accomplissant pleinement son devoir, et en étant offert en sacrifice pour le Christ et devant lui. Et le bourreau, envoyé du banquet, sépara son âme angélique de sa chair sacrée et donna sa tête à la jeune fille en récompense de sa danse. Celle-ci la remit à sa mère comme un spectacle agréable, car il lui était désormais possible de commettre l'anarchie sans être réprimandée et de mener une vie dissolue au vu et au su de tous, puisqu'il ne restait plus personne pour la dissuader. Oh ! quelle vie bénie, et plus bénie encore sa mort ! Car, n'ayant rien à lui reprocher et ne supportant pas ses remontrances (le complot des pharisiens et des scribes n'étant connu que d'Hérode et de sa concubine), ils tuèrent le vaillant homme, ou plutôt, le conduisirent là où il désirait tant être. Car quoi de plus joyeux pour une âme sage que de mourir en ayant laissé la vertu derrière soi ? Oh ! quelle joie il éprouva en voyant le bourreau et l'épée préparés ! Avant même d'en sentir le coup, il fut libéré, emporté par des ailes légères, sans aucun fardeau lié à la communication avec le corps. Seul l'obstacle ancestral le conduisait en enfer, inhérent à Moïse et aux autres. Pourtant, à bien des égards, il était plus heureux qu'eux, car, avec l'espoir plus clair d'une ascension imminente, il semblait déjà vivre au ciel. Mais le chemin menant au ciel était loin d'être emprunté, attendant comme précurseur le Seigneur de tous, précisément pour cela. Il descendit comme un Père, afin que, parmi ses vrais enfants, ceux qu'il trouvait prêts, il les conduise avec lui, et que d'autres, qui devaient être élevés, il les admette dans un ordre strict à la nouvelle naissance spirituelle qui les assiste. Puis, revenant les récompenser d'une manière bien plus éclatante, il leur offrira, avec cette perfection de nature, la perfection du bonheur, vêtus de doubles tables (vêtements éclatants) et comblés de doubles récompenses. Et voici, d'autres prophètes, envers lesquels les Juifs firent preuve d'une «miséricorde» semblable, furent tués par le peuple au milieu de nombreuses moqueries et de multiples cruautés; mais un seul bourreau le libéra de prison et mit un terme digne à son séjour dans le désert. Car le désert n'était pas différent d'une prison pour ceux qui savent y accumuler des trésors (spirituels). Et la prison, tout comme le désert le plus profond, peut guider spirituellement celui qui sait et a l'habitude de philosopher. Et lorsque les limites de la vie sont atteintes, peu importe pour ceux qui philosophent comment se libérer (du corps et de cette vie) : qu'une bête les morde dans le désert ou que le bourreau les tue en prison. L'excès de cruauté des Juifs envers Jésus après cela était l'excès de mal chez les auteurs de cet acte, l'excès d'humilité chez Celui qui, selon la nature humaine, a enduré tant de souffrances et de grandes souffrances, l'excès de bonté chez Celui qui s'est investi de la mission de sauver la nature humaine, l'excès de prospérité pour ceux qui seraient sauvés grâce à cela et qui ne pouvaient l'être sans cela; car, comme tout cela, nécessaire à l'intention et au dessein du Sauveur, avait été prédit, il a été permis que cela se produise en fait, comme je l'ai dit plus haut;

Ensuite, pour ceux qui allaient endurer de nombreuses souffrances pour le Christ, il y avait un grand besoin de soutien, les convainquant (renforçant) de leur courage et de leur capacité à les supporter vaillamment. Rien ne serait plus puissant que ce que le Maître lui-même a souffert pour nous, ayant été pendu par des criminels et soumis à d'autres tortures, afin qu'ils soient magnifiquement fortifiés dans leur vision du monde par cela, inspirés par l'amour de la sagesse qui vient du Ciel, surpassant la nature, de sorte que ce ne serait plus seulement de l'endurance, mais du mépris de la souffrance, une disposition spirituelle en toutes circonstances.

10. C'est à cela, ô bienheureux Baptiste et Précurseur du Christ, que nous nous rassemblons aujourd'hui, auditeurs de ta voix, et avant même d'entendre la Parole, ayant commencé à contempler la Vérité reflétée en toi, la Lampe, avant que la lumière n'ait pleinement brillé; car non pas comme ceux qui sont depuis longtemps partis, mais comme tous ceux qui sont présents en ce temps, nous t'écoutons, et maintenant, comme à ta mort, à ton départ d'ici, et nous sommes présents non pas avec Hérode et ses compagnons, non pas avec le bourreau, n'acceptant pas comme un don ta sainte tête dans une rétribution éternelle (puisse-t-elle ne jamais arriver !), mais unis à tes disciples et les suivant, cachant ton corps sans vie sous terre, pleurant avec eux, accablés au plus haut point par la rumeur de ta mort injuste; Nourris par ton baptême et tes paroles au sujet du Seigneur, t'entendant et te voyant, ils se réjouissaient, ayant en toi un guide vers le salut, révélé par Dieu dans tout ce pays, et maintenant ils pleurent à juste titre, ayant été privés d'une si grande bénédiction; voici, nous sommes avec eux; selon la règle de l'amour sacré, nous avons pitié des meurtriers, bien qu'ils soient des personnes abominables. Nous nous réjouissons avec vous de votre destin exceptionnel, de votre naissance à votre mort, car tout était conforme à la volonté divine et vous êtes devenus, en vérité, une source de bénédictions pour l'humanité. Nous nous réjouissons aussi pour nous-mêmes, d'avoir reçu avec eux un si grand guide et protecteur, et nous reconnaissions votre mort comme l'héritage de vos enfants, car vous continuez de vivre à travers eux, même si vous êtes ailleurs. Comme si vous étiez présent, vous les enchantez par les récits de votre vie, vous les guidez de votre sagesse céleste et vous les nourrissez, leur offrant la possibilité d'implorer le Tout-Puissant par la force de votre sainte et grande audace. C'est pourquoi nous honorons ce jour; c'est pourquoi cette parole a été prononcée.

11. Il ne nous a pas été caché que vous souhaitiez que nous, vos enfants, vous exprimions notre gratitude par ces hymnes et cantiques sacrés, sans lesquels vous ne nous réjouiriez pas de ces offrandes. Aussi désirez-vous que ceux que la vie emporte et qui sont devenus dissolus ne transgressent pas les lois, ne contractent pas de mariages illégitimes et, abusant du vin, ne s'adonnent pas aux passions inhérentes à notre nature, qu'un esprit vigilant, non troublé par les vapeurs gastriques, sait apaiser; et ceux qui servaient servilement leurs convoitises ou leur colère et leur progéniture, les réprimèrent en eux-mêmes par amour pour Dieu et leur prochain et ne voulurent pas s'engager par serment, mais firent de bonnes œuvres même sans serment, et à l'égard des mauvaises œuvres, ils retenaient encore plus leur langue de jurer et, ayant juré par impétuosité, ne se rendirent pas nécessaire de commettre l'iniquité, ni, ne voulant pas faire le mal, de montrer l'impiété d'une autre manière, ou recoururent aux serments afin de paraître mener leurs affaires honnêtement aux yeux de ceux qui ne les connaissent pas et les jugent mal; et cela doit être observé particulièrement par ceux qui, dans leur position, sont supérieurs à beaucoup; Ceux qui appartiennent au clergé ne doivent ni condescendre envers ceux qui agissent ainsi, ni passer sous silence leur comportement, mais doivent à tout prix dissuader les gens de s'engager par serment, que ce soit par crainte pour leur sort, par esclavage du besoin ou par crainte pour leur vie, car lorsque la Vérité et les commandements du Seigneur sont supprimés par de tels compromis et que les âmes de ceux qui agissent ainsi périssent, alors si ceux qui sont capables de les préserver et de les sauver ne les arrêtent pas, négligeant le fait qu'ils devront en rendre compte à Dieu, ils seront condamnés; mais si, malgré tous les efforts (et les avertissements), ils ne veulent pas obéir, alors il ne faut plus vouloir avoir quoi que ce soit en commun avec eux, mais les rejeter comme des païens et des publicains; Ils doivent placer la loi de l'Évangile avant leur vie personnelle et se montrer exemplaires, rappelant aux autres le sort réservé à ceux qui s'en écartent, animés uniquement par l'amour de Dieu et sans aucun préjugé. Si, par amour, ils souffrent, ils ne doivent pas s'en affliger, ni attendre gratitude ou reproches, ni nourrir de rancune, insulter la vérité et devenir une tentation pour eux-mêmes et pour autrui. Il est également souhaitable qu'ils fassent preuve de condescendance envers les enfants qui transgressent la loi, lorsqu'ils justifient leur situation, et, si possible, qu'ils leur témoignent de la miséricorde. Certes, ils doivent discerner la différence entre les lois divines et humaines et s'attacher à la beauté en toute chose. Ils ne doivent pas les observer toutes deux avec la même rigueur, mais uniquement les lois éternelles, celles de Dieu, tandis que les lois humaines sont établies selon les époques et les

circonstances. Par conséquent, le jugement ne doit pas être appliqué de la même manière aux deux, et la clémence ne doit pas être égale pour chacune. Car tant les impies que ceux qui pervertissent la parole de Dieu, qui sont facilement tentés d'enfreindre les commandements nécessaires, et ceux qui sont incorrigibles sur les points secondaires, sont tous, avec Paul, appelés «marqués par leur conscience». Tu souhaites qu'en même temps, chacun place le bien commun au-dessus de ses biens personnels, les actes au-dessus des paroles, la constance au-dessus du passager, la miséricorde au-dessus de la jalousie, préfère souffrir au mal, garde Dieu à l'esprit en toutes choses et gouverne sa pensée et sa conduite selon sa loi, et mène ainsi une vie inébranlable.

12. Vous accueillez la repentance des pécheurs ; car vous aussi, vous avez travaillé dans tout le pays pour baptiser du baptême de repentance pour le pardon des péchés, car sans repentance, il n'y a point de salut; or, il leur était impossible de se repentir véritablement, ni d'être sauvés; car cela ne pouvait être accompli que par notre Jésus, dont vous êtes venus être le Précurseur dans la vie, venu non pour appeler les justes déjà prêts pour le salut, mais les pécheurs à la repentance, et par là les conduire au salut; et il n'est pas venu pour juger, mais pour sauver le monde. Et en vérité, puisque le royaume est ouvert, il y fait déjà entrer ceux qui se repentent; et vous les avez préparés à cette repentance, de sorte que aussitôt le royaume à venir leur a été ouvert. Car autrefois, la repentance n'impliquait pas une entrée immédiate dans le royaume et n'aboutissait pas à un succès (car le chemin y menant était bloqué par une barrière infranchissable à cause de la chute des premiers peuples), mais elle était comme une sorte de rameau d'olivier apporté par ceux qui avaient corrigé leur mode de vie afin d'obtenir la faveur d'un Dieu juste et punitif, priant pour que leur justice personnelle ne soit pas méprisée à cause du péché commun à l'humanité, péché auquel, avant même leur naissance, ils devaient participer en tant que descendants de telles semences ; et agissant bien, ils faisaient ainsi preuve de sagesse et se présentaient comme des proclameurs de la miséricorde de Dieu, qu'il convenait de mettre en pratique, ce à quoi David fait également référence en disant : «La miséricorde et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont embrassées», phénomènes qui, autrefois, étaient éloignés l'un de l'autre; mais lorsque la barrière fut levée par l'Incarnation de Dieu et, simultanément, par les actions puissantes et sages de l'économie, l'acquisition du Royaume devint proche de ceux qui se repentent, et sa réception, dans chaque cas particulier, dépend du pouvoir de ceux qui désirent se repentir. C'est pourquoi, bien sûr, vous avez promis à tous la proximité du Royaume, afin que les hommes se repentent plus volontiers, puisque les bienfaits qui en découlent et leur appartiennent ne sont plus différés. La repentance immédiate, dès la chute, est capable non seulement de libérer de la culpabilité et d'ouvrir les portes du salut, lorsque tout ce qui est requis pour une véritable repentance est accompli, mais aussi de rendre plus fermes ceux qui se repentent pour l'avenir, en vertu de la grâce qui demeure en eux (par la repentance), et, inversement, de les éloigner de celui qui demeure incorrigiblement esclave du mal et qui, inévitablement, tombe alors dans des péchés bien plus graves, comme ce fut le cas pour Hérode. Car si, convaincu par vos conseils, il avait fui sans se retourner devant la honte de sa chute... S'il s'était livré à la débauche, alors, abandonné (par la grâce de Dieu), il n'aurait pas eu à affronter tant de maux.

13. Vous souhaitez, si cela était possible, que tous s'engagent dans la voie parfaite de la vie, sagement laissés à leur propre volonté («Quiconque le veut, dit le Seigneur, me suivra»), et, si possible, que tous assument la difficulté nécessairement inhérente à une telle situation, en se fiant à la Providence de Dieu; mais si cela n'est pas possible, que tous soient préparés de cette manière à faire preuve de courage, à savoir; Ayant choisi et consacré à l'accomplissement de leurs vœux dans la pratique, mais sans l'avoir fait avec la ferme résolution de mettre la main à la charrue, ils se sont retirés (de l'effort monastique) (et ceux-là sont responsables non pas du fait qu'ils n'ont pas mis la main à la charrue, mais du fait que, l'ayant mise, ils n'y sont pas restés fermes), alors, s'ils ne peuvent correspondre à ton agriculture et récolter tes fruits, ce qui s'exprime par un mépris total du monde et de leur propre corps (car ce qui t'appartient est au-dessus de toute imitation), alors qu'ils produisent comme fruit ce qui est possible dans leur situation - un véritable repentir, et qu'ils n'appartiennent pas à la catégorie des pénitents par apparence (seulement) ou par position, car en agissant ainsi, ils se priveraient des fruits du repentir, et qu'ils ne se vantent pas seulement des vertus de leurs anciens maîtres, comme les pharisiens se vantaient autrefois de leurs paroles au sujet d'Abraham et de leur relation avec lui, mais que dans leurs actes ils lui étaient étrangers et ne lui correspondaient en aucun cas. En un mot, tu désires et pries pour que nous suivions les lois de notre Père et Maître commun, dont tu es venu à nous comme Précurseur et qui, par tes actes, nous a révélé Ses lois et nous a appelés à Lui offrir joyeusement nos âmes, en nous détournant non de la destruction des corps et de la vie

Gennadius II Scholarius, patriarche de Constantinople

temporelle, mais de la destruction des âmes. Tu te réjouis de telles louanges de la part de tes enfants; de telles magnificences te plaisent; de tels fruits nous sommes tenus de t'apporter pour tes efforts en notre faveur, et puisse-t-il nous être possible à tous de les apporter ! Mais la fin est proche, comme toute chose qui atteint sa fin; et moi, ô divin et saint chef, ô âme bénie et distinguée parmi la multitude des esprits descendant de la terre, je n'ajouterai rien à cette audace (de parler en Ta louange), pour laquelle j'ai demandé pardon et pour laquelle j'ai prié dans la préface; quant au reste, je pense que Dieu le sait même dans mon silence, mais toi, dans tes prières, écoute-nous, car à Lui appartient la gloire pour toujours. Amen.

